

Communiqué de presse

Nantes, le 16/01/2015

Première Assemblée générale de la CCI Nantes St-Nazaire de l'année

La CCI Nantes St-Nazaire a tenu, ce vendredi 16 janvier, sa première Assemblée Générale de l'année à Exponantes. Au cœur des échanges : le futur Plan Local d'Urbanisme de la métropole nantaise, le média « Foires et salons » et le vote du budget primitif.

En ce début d'année 2015, Jean-François GENDRON, Président de la CCI Nantes St-Nazaire, a rappelé le rôle de la communauté des entrepreneurs et les valeurs qu'elle souhaite défendre en réponse aux événements qui ont frappé la France en ce début janvier. La soirée des vœux du monde économique qui a réuni 550 dirigeants d'entreprises à Expo Nantes le 13 janvier dernier, en a été un bel exemple.

Premier sujet débattu en séance : l'impact des documents d'urbanisme sur la vie des entreprises, avec notamment le PLU de la Métropole nantaise et la révision du SCOT Nantes St-Nazaire.

Dans le cadre de l'élaboration du **nouveau Plan Local d'Urbanisme de Nantes Métropole (PLUM)**, la CCI veut faire entendre la voix des entreprises dans le débat à venir. En effet, Le PLUM définira, à partir de 2018, le cadre réglementaire pour tous les projets d'aménagement de la métropole sur les 10 prochaines années.

Le souhait de la CCI est de défendre les intérêts des entreprises et de créer les conditions d'un développement harmonieux des différents secteurs d'activités. Pour ce faire, la CCI Nantes St-Nazaire a consulté les associations d'entreprises et a relayé leurs premières attentes aux élus métropolitains au travers d'un « **porter à connaissance** ». *

Deuxième sujet de la séance, la situation du média *Foires et Salons*. En préambule, Tony LESAFFRE, Président d'Exponantes et son Directeur, Frederic JOUET, ont rappelé l'importance que revêt le Parc des expositions dans l'économie et l'attractivité de notre métropole, comme en témoigne le succès du tournoi XXL de handball qui a accueilli l'équipe de France. Plus globalement l'intervention de Raphaëlle NEVEU, la Directrice des études d'UNIMEV, a permis de mieux comprendre l'intérêt et l'importance de l'activité « Foire et Salons ». Ce média est un véritable outil de communication et d'aide à la vente.

L'Assemblée a par ailleurs voté le budget primitif 2015 de la CCI Nantes St-Nazaire dans un contexte de diminution importante de la Taxe pour Frais de CCI (TFC) voulu par le Gouvernement. Jean-François GENDRON a dénoncé ce mauvais coup porté aux CCI et à leurs missions d'accompagnement des entreprises et des territoires.

Cela a conduit l'Assemblée à adopter un budget de 35 M€ en déficit de 1,2%. Nous continuerons cette année à assurer nos missions avec 3 axes prioritaires dans l'appui aux entreprises : l'international, le numérique et la TRIA (3^{ème} Révolution Industrielle et agricole). Il n'en reste pas moins que si de telles ponctions se poursuivaient dans les années à venir, les incidences sur l'activité et les moyens de la CCI seraient significatives.

Cette séance a également été l'occasion de faire part de l'inquiétude des chefs d'entreprises sur la révision des valeurs. Les critères retenues pour la nouvelle grille d'évaluation de ces valeurs font apparaître de fortes inégalités de traitement et paraît ainsi trop subjective et non représentative de la réalité.

*Document disponible sur demande

Contact presse : Marie Le Saint, T. 02 40 44 60 82, M. 06 12 25 21 98, m.lesaint@nantesstnazaire.cci.fr  @MarieLeSaint1